



## LE NOUVEL EMPLOI DU TEMPS

Suite à une large concertation auprès de toute la communauté éducative, la rentrée 2018 sera marquée par une nouvelle organisation des rythmes scolaires et périscolaires. Les 24 heures d'enseignements seront réparties sur 4 journées. Désormais dans toutes les écoles, les enfants pourront être accueillis en garderie dès 7h50. La matinée d'apprentissage, plus propice à l'acquisition des connaissances, est renforcée avec un temps scolaire de 3h30 contre 2h30 l'après-midi.

Le soir, les garderies se transforment en accueils de loisirs, en complément des apprentissages scolaires, avec un meilleur encadrement et jusqu'à 18h30. Ils apporteront également une réponse concrète aux besoins de garde des familles.

La matinée du mercredi devient un temps « périscolaire » à part entière, organisée par la Ville avec ses associations partenaires : « les Ateliers du mercredi ». Culture, sport, sciences, numérique, citoyenneté seront au programme de ces parcours aux contenus enrichis et harmonisés au profit de chaque enfant.

Cette nouvelle organisation illustre parfaitement la volonté de la Ville d'inscrire le bien-être et la réussite des enfants comme priorité absolue de sa politique éducative.

**Guy Corazzol,**  
Adjoint au Maire délégué à l'Éducation,  
la vie étudiante et la promotion universitaire

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h50	ACCUEIL DU MATIN 30mn	ACCUEIL DU MATIN 30mn		ACCUEIL DU MATIN 30mn	ACCUEIL DU MATIN 30mn
8h20 8h30	TEMPS SCOLAIRE 3h30	TEMPS SCOLAIRE 3h30	LES ATELIERS DU MERCREDI 3h30	TEMPS SCOLAIRE 3h30	TEMPS SCOLAIRE 3h30
12h	PAUSE DE MIDI 2h15	PAUSE DE MIDI 2h15		PAUSE DE MIDI 2h15	PAUSE DE MIDI 2h15
14h05 14h15	TEMPS SCOLAIRE 2h30	TEMPS SCOLAIRE 2h30		TEMPS SCOLAIRE 2h30	TEMPS SCOLAIRE 2h30
16h45	APRÈS LA CLASSE 45mn	APRÈS LA CLASSE 45mn		APRÈS LA CLASSE 45mn	APRÈS LA CLASSE 45mn
17h30	LA FIN D'APRÈM' 1h	LA FIN D'APRÈM' 1h		LA FIN D'APRÈM' 1h	LA FIN D'APRÈM' 1h
18h30					



### L'ACCUEIL DU MATIN - 7h50/8h20 - durée 30 mn

Un moment de transition entre la maison et l'école : cet accueil doit permettre à l'enfant d'aborder sereinement les apprentissages scolaires. Possibilité de s'inscrire de manière régulière à l'année - fréquentation occasionnelle possible.

- *Gratuit et accessible dans toutes les écoles (dans la limite des places disponibles)*



### LE TEMPS SCOLAIRE

Le matin - 8h30/12h - durée 3h30  
L'après-midi - 14h15/16h45 - durée 2h30

Temps d'apprentissage renforcé le matin (3h30) lorsque les enfants sont les plus attentifs, et en conséquence, réduit l'après-midi (2h30).



### LA PAUSE DE MIDI - 12h/14h15 - durée 2h15

Un temps de midi allongé qui doit permettre aux enfants de se ressourcer avant les apprentissages de l'après-midi. Un repas de qualité, des activités de détente et des temps calmes adaptés à l'âge et aux besoins des enfants.

- *Tarifcation selon le quotient familial municipal\**

### POUR LES CLASSES DE MATERNELLES

Des temps calmes le midi pour permettre aux enfants de se reposer avant le retour en classe. Des activités périscolaires adaptées à leur âge.

# LA SEMAINE DES ENFANTS



**LE NOUVEL EMPLOI  
DU TEMPS**

À PARTIR DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018

## APRÈS LA CLASSE - 16h45/17h30 - durée 45 mn



Un moment de transition pour se détendre et goûter.  
Des temps éducatifs accessibles à tous les enfants, adaptés aux âges  
et favorisant l'expression orale et écrite ou la lecture des leçons.  
Possibilité de sortir à 17h30 ou de continuer sur « La Fin d'après-midi ».

- Tarification selon le quotient familial municipal\*

TAUX  
D'ENCADREMENT  
RENFORCÉ

## LA FIN D'APRÈM' - 17h30/18h30 - durée 1h



Des activités organisées par cycles et par thèmes (lecture, échecs,  
jeux, sports, éveil corporel...) tout au long de l'année.

- Tarification selon le quotient familial municipal\*

TAUX  
D'ENCADREMENT  
RENFORCÉ

## LES ATELIERS DU MERCREDI - 8h30/12h - durée 3h30



Des ateliers d'activités ludiques et éducatives pour développer  
les apprentissages.  
Des activités spécifiques pour les 3-6 ans. Des parcours thématiques  
(culture, sports, sciences et numérique, citoyenneté) pour tous les  
enfants.  
Les activités seront organisées à l'école ou à proximité.

- Tarification selon le quotient familial municipal\*

TAUX  
D'ENCADREMENT  
RENFORCÉ

\* Les modalités d'organisation et la nouvelle grille tarifaire sont  
en cours d'élaboration et seront disponibles fin mai. Les tarifs  
applicables à la pause de midi (restauration scolaire) restent inchangés.

## CALENDRIER

- Pré-inscription à la restauration scolaire et aux activités  
périscolaires fin mai.
- Toutes les informations sur la tarification seront précisées  
lors de la pré-inscription.